

Lire...



Zoom sur...

Acteurs du commerce équitable en Aquitaine CRESS Aquitaine, mai 2010, 96 p.

La CRESS a réalisé un état des lieux du commerce équitable en Aquitaine. Cette étude avait pour objet de fournir une lecture plus claire des acteurs qui travaillent sur le commerce équitable en Aquitaine. Cet état des lieux recense 145 acteurs. Ce répertoire sera prochainement disponible sur le site Internet dédié au commerce équitable réalisé par la CRESS et qui sera ouvert dans les prochaines semaines à l'adresse: <http://www.commerce-equitable-aquitaine.fr>



L'atlas 2010 de l'aire urbaine de Bayonne et de ses territoires d'influence

L'INSEE Aquitaine vient de publier sur son site "L'atlas 2010 de l'aire urbaine de Bayonne et de ses territoires d'influence", élaboré en partenariat avec l'Agence d'urbanisme Pau-Pyrénées. L'objectif de ce document est de mettre en lumière les forces et les faiblesses du territoire et de dégager les enjeux à partir d'une sélection d'indicateurs. Dans cette perspective, le territoire a été abordé tant sous l'angle de ses caractéristiques environnementales, démographiques, économiques qu'au travers des thématiques habitat, services ou mobilité. Les données sont disponibles par grands espaces, et également à l'échelle des EPCI et des communes pour des analyses plus fines du territoire.

> consultable sur http://www.insee.fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=16369

Panorama des Agendas 21 locaux en Gironde, octobre 2009, 92 p.

Le Conseil Départemental des Agenda 21 locaux (CDA21), créé en mars 2005, a pour objectif d'échanger les bonnes pratiques et de monter ensemble en connaissance et en expérience, de rechercher une cohérence des initiatives aux différents échelons de l'action publique. Il réunit 51 collectivités en Agenda 21 en Gironde.

LE CDA21 vient d'éditer le « Panorama des Agendas 21 locaux en Gironde », issu d'une construction collective.

> téléchargeable sur http://www.cg33.fr/cg33/jcms/c_30684/panorama-des-agendas-21-locaux-en-gironde

Egalement réalisés par le CDA21 : le « Cahier d'expériences sur la santé environnementale » et le « Guide des manifestations responsables »



LES RENDEZ-VOUS DE PQA

<21 juin> Groupe de travail sur le volet santé des PRE - GIP DSU Pau

<5 juillet> Réunion des animateurs Leader sur la mission « Référentiel évaluatif LEADER » conduite avec le Cabinet XPS - Bordeaux

<1^{er} septembre> Groupe de travail sur la médiation culturelle dans le cadre de la Politique de la ville

<9-10 septembre> Réunion du réseau national des Centres de Ressources Politique de la ville - Bordeaux

<17 septembre> Cycle « Gestion de l'espace » - Session # 3 - Lembeye (64)

<17 septembre> Groupe de travail sur l'observation des quartiers en politique de la ville

<23 et 24 septembre> Cycle « Conduite de projets de territoire à dimension européenne » - Session #2, Parc ornithologique du Teich (33)

<30 septembre> Réunion chef de projet Politique de la ville

<7-8 octobre> Cycle « Conduite de projets de territoire à dimension européenne » - Session #2, Parc ornithologique du Teich (33)

<20-21 octobre> Réseau inter-régional d'appui aux Projets Urbains Intégrés Feder - Rencontre #2 - Bordeaux

Paru



La prévention et la lutte contre les discrimina-

tions en Aquitaine: panorama régional des acteurs et des projets: - juin 2010, 147 p.

En partenariat avec le conseil régional d'Aquitaine et de l'ACSE, PQA a réalisé un panorama des acteurs qui interviennent dans le champs des discriminations en Aquitaine.

Ce panorama répond à un triple objectif: - Monter ce qui se fait: Il s'agit de constituer un outil de connaissance et de valorisation des acteurs et de leurs projets.

- Monter comment on fait: Il s'agit de capitaliser les savoirs, pratiques et savoir-faire en matière de prévention et de lutte contre les discriminations

- Développer les échanges: Il s'agit de faciliter le repérage et favoriser la mise en réseau des acteurs qui interviennent dans ce champ.

La démarche a consisté au repérage et à l'interview des acteurs menant des projets en matière de prévention et de lutte contre les discriminations en Aquitaine. Les entretiens ont donné lieu à la rédaction de fiches sur chaque structure, présentant les modalités d'interventions de ces structures et les actions menées.

Cet outil s'adresse aux acteurs qui interviennent dans ce domaine, mais également à ceux intéressés et susceptibles de mettre en œuvre des actions de prévention et de lutte contre les discriminations, et plus globalement à l'ensemble des acteurs intéressés par la question, ... et qui s'en posent!

Il se veut un outil, un levier pour l'action.

~ Contact pour se le procurer : pqa@aquitaine-pqa.fr

Pan-Gramme

de Pays et Quartiers d'Aquitaine

N°27
Printemps - Été
2010

Edito

« Agir local »
la valeur ajoutée de l'approche territoriale

Le projet de territoire au cœur du développement local

La région Aquitaine confirme son dynamisme démographique et économique et s'affiche parmi les régions les plus attractives. Néanmoins des inégalités territoriales, infra-régionales, perdurent et se côtoient.

« Agir localement, penser globalement », pour reprendre l'expression de Jacques Ellul dans les années 30, répond bien à l'exigence d'inscrire chacun des territoires dans leur environnement: local, régional, national et européen.

L'approche territoriale par « projet » offre cette valeur ajoutée de la recherche de l'équilibre entre les faiblesses et les forces d'un territoire, entre ses potentiels à développer, et les risques à prévenir.

Nous avons souhaité, dans ce numéro, illustrer par des expériences aquitaines et au travers des

animations de PQA, cette « valeur ajoutée »: en quoi l'approche territoriale contribue-t-elle à la bonne mise en œuvre des programmes européens? Comment les programmes européens peuvent-ils enrichir les projets de territoire? comment l'approche sectorielle vient-elle interpellé le projet de territoire, par exemple dans la mise en place de circuits courts agricoles? Quels enjeux présente la gestion urbaine de proximité pour les quartiers?... Dans un contexte de changements importants en matière de développement local et d'aménagement territorial, PQA anime différents chantiers qui concourent à la valorisation de cette dimension territoriale. Nous vous incitons à les suivre...

> Congés d'été : PQA sera fermé du 2 au



13 août inclus.



Pays et Quartiers, les deux termes essentiels d'une équation régionale en Aquitaine.

Dans le Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme (Pierre Merlin, PUF, 2000) le territoire désigne « l'espace délimité sur lequel s'exerce l'autorité d'un Etat ou d'une collectivité [...] [qui] implique celle de limites précises [...] [et] objet de politiques d'aménagement du territoire ».

Pour Guy Di Meo, « Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire ». (Les territoires du quotidien, 1996, p.40.)

Avec la signature du contrat de plan Etat-Région en 2000, le conseil régional et le SCAR fondent PQA avec le souci de contribuer au développement territorial et par là-même, imprimant une forme de « territorialisation des politiques publiques »: Les Pays et les Quartiers constituent alors des territoires privilégiés pour mettre en œuvre des transversales et partenariats, mutualisés, transversales et partenariats: on se préoccupe de mener un projet de territoire au plus près des besoins des citoyens, en tenant compte des spécificités locales. À partir d'un diagnostic, on bâtit des orienta-

Depuis 10 ans, et avec la montée en puissance des fonds européens à destination des « territoires de projet » (Leader, projets urbains intégrés), la mobilisation des « acteurs sectoriels » sur les territoires se renforce, dans un principe de perméabilité

Les Pays et les Quartiers constituent alors des territoires privilégiés pour mettre en œuvre des transversales et partenariats, mutualisés, transversales et partenariats: on se préoccupe de mener un projet de territoire au plus près des besoins des citoyens, en tenant compte des spécificités locales. À partir d'un diagnostic, on bâtit des orienta-

Pays vient du latin « pagus » qui désignait une subdivision territoriale et tribale d'étendue restreinte, subdivision de la civitas gallo-romaine. Le pays est « une étendue limitée et dont la personnalité est si claire qu'il est généralement désigné par un nom populaire ».

Quartier: « Fraction d'une ville, dotée d'une physiologie propre ».

Zoom sur 2 chantiers thématiques lancés par PQA

L'objectif de ces cycles est de mettre en avant la valeur ajoutée des programmes européens dans la mise en œuvre des projets de territoire.

Réseau inter-régional d'appui aux Projets Urbains Intégrés (PUI) - Cycle de rencontres <juin 2010 - décembre 2011>

PQA s'est associé à 2 centres de ressources (PACA et Rhône-Alpes) et au SGAR Languedoc Roussillon afin de mettre en réseau les 20 Projets Urbains Intégrés de ces 4 régions.

Les objectifs de ce projet sont d'améliorer la connaissance sur le fonctionnement des PUI et l'efficacité de leur mise en œuvre opérationnelle; de promouvoir les approches intégrées, et de contribuer à la réflexion sur la politique de cohésion européenne après 2013.

Les temps de rencontres seront le lieu privilégié d'échanges méthodologiques et de débats, d'élaboration d'outils de capitalisation et de diffusion des expériences développées par les territoires.

La réunion de lancement du réseau a eu lieu les 3 et 4 juin à Montpellier. Réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des 20 PUI, elle a eu pour objet d'échanger sur les enjeux de la mise en œuvre des projets urbains intégrés. La prochaine rencontre aura lieu à Bordeaux en octobre. On vous en reparle...

<http://sites.google.com/site/reseaupui20102013>

→ contact :

Christophe Rochard 05 56 90 81 09 - christophe.rochard@aquitaine-pqa.fr

Cycle de formation-action « Conduite de projets de territoire à dimension européenne » <avril - octobre 2010>

PQA propose, avec l'appui du Cabinet Eurêka 21, un cycle de formation-action sur « la conduite de projets de territoire à dimension européenne ».

Ce cycle a pour objet de sensibiliser les acteurs sur l'avenir de la politique de cohésion et de développement rural - notamment sur la place donnée aux territoires de projet urbains et ruraux.

Ce cycle a également pour objectif d'outiller les acteurs pour mobiliser les différents financements communautaire (fonds structurels FEDER, FSE, FEP, FEADER) / politiques sectorielles) dans le cadre de leur projet de territoire.

Ce cycle se déroule en 2 temps et donnera lieu à un rendu d'ici la fin de l'année.

→ contacts : Anne-Sophie Gillion, 05 56 90 81 06 - anne-sophie.gillion@aquitaine-pqa.fr
Christophe Rochard 05 56 90 81 09 - christophe.rochard@aquitaine-pqa.fr

Circuits courts // Quand leur développement interroge le projet de territoire

PQA organise de janvier à décembre 2010, un cycle thématique sur « l'approche territoriale du développement des circuits courts agricoles ». Agriculteurs, consommateurs, élus, techniciens viennent y confronter leurs visions et expériences.

Rapprocher citoyens et producteurs pour consommer local. Voilà une idée pleine de bon sens qui fait son chemin et qui, plus qu'un phénomène de mode, devient une tendance forte au sein de notre société.

Si les circuits courts ne sont pas des formes de commercialisation nouvelles pour certains agriculteurs, l'évolution réside dans ce que **ces projets suscitent une implication croissante des collectivités locales**. Aussi, ces dernières sont par exemple de plus en plus sensibles à la provenance des produits utilisés dans les cantines scolaires dont elles ont la gestion. Elles sont donc nombreuses à souhaiter introduire des produits locaux et/ou Bio dans la restauration collective et se trouvent très vite confrontées à la nécessité d'organiser leur approvisionnement localement. L'offre n'étant pas aujourd'hui structurée pour répondre à ce type de demande, elle suscitent auprès des agriculteurs des projets collectifs leur permettant de s'y adapter. Enfin, la quantité et la variété des produits trouvés à proximité n'étant souvent pas suffisantes, elles s'intéressent alors à augmenter le potentiel de production locale et donc à l'installation de nouveaux agriculteurs. Cela les amène à réfléchir à la place de l'agriculture dans leur politique d'aménagement de l'espace et d'urbanisme. Certaines

→ Contact pour en savoir plus sur ces démarches :
Aurélien Hocheux 05 56 90 81 08 / aurelien.hocheux@aquitaine-pqa.fr



vont jusqu'à mettre à disposition du foncier leur appartenant pour permettre le développement d'une activité de production.

C'est là que l'on comprend que le développement des circuits courts peut amener à interroger le projet de territoire dans son ensemble. Il s'agit dans le cas de la restauration collective, certes d'apporter un meilleur service aux élèves mais également maintenir une activité agricole faisant vivre plusieurs personnes et contribuant à entretenir les paysages, de réfléchir son urbanisme, de veiller à une alimentation de qualité accessible à tous, de renouer avec une identité fortement liée à l'agriculture...

Bien entendu, **ces projets ne peuvent se faire sans la motivation des agriculteurs.** Alors, quels enjeux voient-ils dans le développement des circuits courts? Tout d'abord, réduire les intermédiaires, c'est pour eux créer de la valeur ajoutée sur leur exploitation, tirer une meilleure rémunération de leur travail. Ensuite, force est de constater que l'agriculture a plus que jamais besoin de communiquer auprès de la population face à des exigences accrues

notamment en matière d'environnement. La réduction du nombre d'intermédiaires permet de faciliter cet échange, de renouer le contact avec les consommateurs.

Qu'est-ce qu'un circuit court? On entend dans le terme « circuits courts » la limitation du nombre d'intermédiaires entre le consommateur et le producteur. A cela se rajoute souvent une notion de proximité géographique permettant de réduire la distance entre les deux. On parle alors de circuit de proximité.

Zoom: Comment la Communauté de Commune Isle et Double (Pays Isle en Périgord) s'est-elle intéressée au développement de l'agriculture de son territoire?

Cette petite collectivité rurale située en Dordogne a souhaité introduire des produits Bio locaux au sein de ses cantines. Elle s'est donc rapprochée des agriculteurs de son territoire pour connaître les produits qu'ils étaient en mesure de fournir. Deux constats se sont fait jour. D'une part, les agriculteurs devaient s'organiser pour mutualiser leurs produits, les livraisons, s'entendre sur les prix proposés. Ils ont alors réfléchi à un projet de plateforme collective. D'autre part, les producteurs étaient trop peu nombreux pour fournir des quantités suffisantes notamment de fruits et de légumes. Il fallait donc appuyer leur développement et l'installation de nouveaux. La Collectivité a alors décidé de mobiliser du foncier qu'elle avait en réserve en attendant d'un projet de lotissement et d'en louer une partie à un maraîcher. Voilà comment la question de l'approvi-

GUP // Un intérêt croissant des collectivités pour la Gestion urbaine de proximité

PQA a organisée le 1^{er} juin une rencontre sur les démarches de GUP dans les quartiers politique de la ville. Nadia Bentchicou, directrice du service Logement habitat et cadre de vie à l'ACSé, et Francis Pougnet, sociologue urbaniste au cabinet Place, sont intervenus pour présenter et tirer les premiers enseignements des « diagnostics en marchant » lancés à l'échelle nationale.

Remise à l'ordre du jour par le renouvellement urbain et dans le cadre de la Dynamique Espoir banlieue, la **gestion urbaine de proximité n'est pas nouvelle.** Les premières démarches s'inscrivent dans les Contrats de Ville. Elles sont définies par une note de cadrage de l'État et de l'Union sociale pour l'habitat et se traduisent par une contractualisation engageant l'État, les collectivités et les bailleurs. Ces premières démarches à caractère expérimental ont montré l'importance d'une gestion coordonnée des quartiers.

La montée en charge du renouvellement urbain fait peser de nouveaux enjeux sur la GUP. La loi du 1^{er} août 2003 impose sa mise en place dans les quartiers en rénovation ainsi que dans les ZUS de plus de 500 logements. La GUP est désormais envisagée comme une composante à part entière du projet urbain avec un enjeu fort : pérenniser les investissements réalisés sur les quartiers.

La GUP intéresse et mobilise au-delà des quartiers soumis à cette obligation légale. Un nombre croissant de collectivités commence à dévelop-



per ces modes de gestion partagée de l'espace, y voyant un moyen de prévenir la dégradation urbaine et sociale de quartiers fragilisés.

Les enjeux de la GUP dans trois quartiers aquitains

Retour sur les enjeux de la GUP à travers les démarches engagées par trois collectivités dont deux concernées par le renouvellement urbain (Boulazac et Cenon)

gérer l'arrivée des nouveaux habitants dans un quartier en cours de construction

Dès la conception du quartier Est, la Ville s'est appuyée sur l'expérience des Hauts d'Agora et de Pey Harry en intégrant des éléments permettant de faciliter la gestion du quartier. Aujourd'hui, le véritable enjeu de la GUP pour Boulazac, c'est l'intégration de nouveaux habitants dans un quartier en construction. La Ville voit un réel intérêt à la GUP dans la mesure où elle constituera un point de convergence des différents acteurs œuvrant pour la création, la gestion et la vie du quartier.

créer un véritable relais avec le terrain

Sur Cenon, la GUP est notamment envisagée comme un outil permettant de capter de l'information et de créer du lien entre les habitants et les services.

Pour Jean Claude MONTAYE, Chargé de mission GUP, la réussite du dispositif repose essentiellement sur la mobilisation habitante, ce qui

n'est pas simple : « Sur Cenon, la GUP a été mise en place au moment où le renouvellement était déjà bien avancé. Quand il y avait des choses à décider, les gens se mobilisaient. Maintenant, les gens viennent moins. Toute la question est de savoir comment les amener à participer aux réunions et comment les convaincre de s'impliquer. ». Face à ces difficultés, la Ville a fait le choix de la proximité avec un agent chargé d'aller au devant des habitants afin de voir « ce qui va et ce qui ne va pas sur le quartier ». La Ville pousse ses partenaires à faire de même en incitant les bailleurs à recréer des postes de gardien.

rester en veille sur

les quartiers fragiles

Le parc locatif social de Villenave-d'Ornon ne présente pas de problématiques majeures, bien que des difficultés sociales existent. La Ville est intéressée par la démarche de GUP qui est envisagée comme un outil de veille régulière. Il s'agit pour la Ville d'éviter que des quartiers fragiles ne basculent comme ça a été le cas sur la copropriété de Sarsignan qui cumule désormais problématiques sociales, habitat dégradé et insécurité.

L'appui de la Ville à la gestion quotidienne des sites se matérialise par des réunions régulières avec les bailleurs, un appui des services municipaux en matière de propreté, la mise en place de chantiers d'insertion mobilisant les jeunes des quartiers.

→ Contact pour en savoir plus :



Acteurs / Mouvements

Chefs de projet Politique de la ville / Pays

→ Laurence Orliac, chargée de mission renouvellement urbain à la Ville de Pau

→ Catherine Lopez, chargée de mission insertion sociale et économique à la Communauté d'agglomération du Marsan

→ Géraldine Kowalski-Judiith, coordonnatrice du développement social des quartiers à Pessac

→ Véronique Soubabere a succédé à Olivier Baccialone en tant que directrice et chef de projet du Pays du Val d'Adour

→ Marie Defay, directrice de projet à la Ville de Pau

→ Stéphane Fuseau, chargé de mission Politique de la ville au conseil régional d'Aquitaine

Nouveaux élus du conseil régional : délégation des politiques contractuelles

Michel Moyrand - vice-président chargé des Politiques contractuelles

Anne Bernard - conseillère régionale déléguée à la politique de la ville

Marie-Pierre Cabanne - conseillère régionale déléguée aux territoires ruraux

> en savoir plus : www.aquitaine.fr

Nouvelle organisation de l'Etat déconcentré régional au 1^{er} janvier 2010

→ la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
Directeur régional : Patrice Russac
www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

→ la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
Directeur régional : Serge Lopez
www.aquitaine.travail.gouv.fr

→ la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles)
Directeur régional : Claude Jean

→ la DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale)
Directeur régional : Jacques Cartiaux
Adjoint au directeur chargé de la Cohésion sociale : Yann Le Formal
www.aquitaine.jeunesports.gouv.fr

→ la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)
Directeur régional : Hervé Durand
draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr

> en savoir plus : www.aquitaine.pref.gouv.fr

